

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Daphné Proulx-Beauregard

<https://www.cadre21.org/membres/d338a1be22aa210fda7e7555>

Date d'obtention : 2024-01-12 20:48:55

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je comprends davantage les interventions à préconiser dans des situations où il y a des sexto impliqués. Je retiens qu'il ne faut pas rencontrer l'élève qui est l'instigateur de l'évènement. Je retiens et comprends mieux les responsabilités des différents acteurs impliqués dans les interventions (policier, DPCP etc.). La différence entre un acte impulsif et un acte malveillant.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je trouve que les étapes sont claires et concises ce qui permet aux intervenants de les suivre plus facilement. La grille d'évaluation ainsi que l'aide mémoire seront des outils que je vais utiliser afin d'encadrer mes futures interventions en lien avec les sexto. La bienveillance continuera de guider mes différentes interventions. Je pourrais davantage répondre aux questions des élèves qui vivront les différentes étapes du processus, par exemple, lors de poursuite au criminel. Je pourrais également suggérer des outils aux parents au besoin avec des feuillets qui leur concernent dans la trousse.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je ferais attention lors de la rencontre afin de ne pas poser des questions en suggérant des réponses ce qui a pour effet d'influencer le témoignage de l'élève et ainsi me référer à la grille d'évaluation ce qui permet de mieux comprendre la situation. S'il y a un acte de malveillance, de ne pas interroger l'instigateur de l'évènement pour ne pas interférer dans le processus.